



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **« EN QUÊTE D'INDICES », DISPOSITIF D'APPEL À TÉMOINS AFFAIRE DES DISPARUS DU FORT DE TAMIÉ**

Chambéry, le 6 mai 2024

**L'affaire des disparus du fort de Tamié intègre « En quête d'indices », un dispositif innovant d'appel à témoins porté par le ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Il vise à obtenir de nouveaux témoignages grâce à l'utilisation d'outils numériques afin de relancer des enquêtes du Pôle des crimes sériels ou non élucidés.**

Au fort de Tamié, site historique dans la commune de Mercury en Savoie, deux personnes ont disparu à un an d'intervalle : Jean-Christophe Morin le 11 septembre 2011 et Ahmed Hamadou le 8 septembre 2012. Ils ont tous les deux été aperçus pour la dernière fois dans le cadre du festival de musique électronique « Elements » organisé dans cet ancien fort militaire de 2010 à 2012. Transférée au parquet de Nanterre le 1<sup>er</sup> mai 2022, l'enquête n'a à ce jour pas réussi à élucider les circonstances de ces deux disparitions.

Cet appel à témoins peut aider les enquêteurs à relancer l'enquête. Il peut concerner notamment, des personnes qui ont participé aux éditions 2011 ou 2012 du festival Elements ou qui habitaient dans la région à l'époque des deux disparitions.

Souvenirs, photos, vidéos, tout renseignement même anodin concernant les disparus, ou plus largement sur l'une des éditions de ce festival, peut aider. Les enquêteurs seront en mesure de vérifier les informations communiquées si celles-ci paraissent incertaines pour les contributeurs.

**Pour en savoir plus sur l'affaire et apporter un témoignage :**

<https://www.interieur.gouv.fr/enquete-indices-affaire-disparus-fort-tamie>

#### **À propos d'« En quête d'indices »**

Le dispositif d'appel à témoins En quête d'indices a été présenté par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de la Justice le 2 avril 2024. Il s'agit de vidéos courtes retraçant des enquêtes à la suite de crimes sériels ou non élucidées suivies par le pôle national et pour lequel les enquêteurs et magistrats cherchent à recueillir des informations auprès du grand public. L'affaire des disparus de Tamié est la deuxième à intégrer le dispositif.

#### **Contacts presse**

Secrétariat général du parquet de Nanterre

Marion Chaux - 01 40 97 13 36 / 06 89 73 80 65 - [sec.pr.tj-nanterre@justice.fr](mailto:sec.pr.tj-nanterre@justice.fr)

Bureau de presse du ministère de la Justice : 01 44 77 65 54 - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Service presse du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer : 01 40 07 22 22 - [service-presse@interieur.gouv.fr](mailto:service-presse@interieur.gouv.fr)

#### **Préfecture de la Savoie**

Service de la communication interministérielle

Mail : [pref-presse@savoie.gouv.fr](mailto:pref-presse@savoie.gouv.fr)

Château des Ducs de Savoie – BP 1801

73018 Chambéry Cedex